

# BULLETIN MENSUEL

PUBLIÉ PAR LA

## CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

Prix d'abonnement

10 francs par an.

SIÈGE DE LA CHAMBRE  
EDIFICE DU BOARD OF TRADE, RUE ST-SACREMENT  
MONTREAL

Le Bureau est ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 10 heures à midi et de 1 heure à 3 heures.

Adresser toute lettres et communications à la Chambre de Commerce Française de Montréal, à MONTREAL, CANADA.

Adresse télégraphique : "GALLIA" Montréal.

### A V I S

Le Commerce français trouvera tout intérêt à se renseigner auprès de notre Chambre de Commerce sur le compte de tout individu de notre place sollicitant des représentations.

Nous recommandons aux personnes, qui ont l'occasion de nous écrire, de bien indiquer l'adresse exacte de notre Compagnie :

### Chambre de Commerce FRANÇAISE de Montréal

En omettant la désignation **Française**, ce qui arrive à plusieurs de nos correspondants, les lettres sont remises — comme il est juste — à la **Chambre de Commerce du district de Montréal**, c'est-à-dire à nos confrères Canadiens.

### Comptes Rendus des Séances de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 1899.

Extrait du procès-verbal de la séance du 6 septembre 1899, tenue sous la présidence de M. E. Galibert, président.

M. le Consul-Général de France assiste à la réunion.

Sont présents : MM. Jonas, Balcer, Bouesnel, Cormand et Monier.

M. le Président présente M. Wohlfarth, membre adhérent de la Chambre et l'un des chefs de la maison Wohlfarth et Juhel-Rénoy, de Paris. M. Wohlfarth assiste aussi à la séance.

M. Auzias-Turenne se fait excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est procédé au dépouillement du courrier qui contient un grand nombre de demandes de renseignements notamment sur les vins, les pois, les cotons, le sel, les fruits confits, les viandes salées, les rubans, etc.

A cette séance, M. Emmanuel Coste, de Bordeaux, et MM. Henri Gaden & Cie., également de Bordeaux, sont élus membres adhérents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

## PÂTES DE BOIS DU CANADA

M. Wohlfarth, directeur-général de la Compagnie du Commerce Extérieur, de Paris, et représentant en France de la compagnie de pâte de bois du Sault Ste-Marie, est en ce moment au Canada et nous a fait l'honneur d'assister à la dernière réunion de notre Compagnie. Voici les renseignements qu'il a bien voulu nous donner au sujet du commerce possible entre le Canada et la France en pâtes à papier.

Le marché français n'est accessible qu'aux pâtes sèches en raison des frets élevés que paie cette marchandise, plus encombrante que lourde. La pâte sèche occupe 90 pieds cubes à la tonne de poids, tandis que l'espace régulier compté pour une tonne n'est que de 40 pieds cubes. Ce sont donc des taux spéciaux de fret qu'on lui applique et tout ce qu'elle peut supporter c'est un fret de 20s par tonne pour l'Espagne et Marseille; la Compagnie Transatlantique prend 20 francs de New-York au Havre.

Il n'y a guère que la compagnie du Sault Ste-Marie qui fasse de la pâte sèche; quoique récemment, la compagnie de la Grand'Mère soit aussi entrée dans cette voie. Toutes nos petites fabriques sont outillées pour la pâte humide seulement; et comme cette pâte humide contient 50 p. c. d'eau, il lui faudrait trouver un fret de 10 francs ou de 10s tout au plus pour pouvoir se placer en Espagne, en Portugal ou en Belgique, en concurrence avec les pâtes de Norvège.

Si elles pouvaient livrer la pâte sèche, elles auraient un avantage considérable sur la fabrique du Sault Ste-Marie qui est obligée de payer un fret supplémentaire assez lourd, du Sault à Montréal ou à New-York.

Quant à l'exportation des rondins pour les fabriques françaises de pâtes à papier, elles est actuellement en dehors des possibilités, toujours à cause du fret trop élevé qu'elle aurait à supporter.

## LA VIGNE AU CANADA

Le climat de la plus grande partie du Canada semble, à première vue, peu adapté à la culture de la vigne. Si les étés y sont chaud, les hivers sont très froids. Le thermomètre descend quelquefois à Montréal jusqu'à  $-30^{\circ}$  centigrades et dans les Territoires du Nord Ouest, il atteint assez souvent  $-40^{\circ}$  C. Ces températures ne sont guère compatibles avec la végétation des plantes des régions tempérées du sud de l'Europe. On ne

trouve guère de vignobles en France au nord de la latitude de Paris et en Angleterre, la vigne est une plante de serre-chaude.

Il faut dire, toutefois, que, en général, la végétation au Canada est protégée contre les froids extrêmes par une épaisse couche de neige, qui maintient le sol à une température uniforme sensiblement plus élevée que l'air libre. Cependant, on a dû renoncer dans la plus grande partie du pays à la culture du blé d'hiver, cette culture ne réussissant que dans les parties les plus méridionales de la province d'Ontario.

C'est aussi dans le sud de la province d'Ontario que la culture de la vigne a pris, depuis peu d'années, une importance relative. Ce qu'on appelle la péninsule de Niagara, c'est à-dire la région comprise entre l'extrémité ouest du lac Ontario à l'est, le lac Erié au sud, la rivière St Clair et la rivière du Détroit à l'ouest, jusqu'à la latitude de l'extrémité sud du lac Huron, jouit d'un climat sensiblement plus doux que le reste du Canada, la Colombie Anglaise exceptée. La population de cette région est en majorité de langue anglaise; mais une colonie canadienne-française nombreuse et prospère peuple le comté d'Essex, les villes de Sandwich et Windsor, débordant dans la ville américaine de Détroit qui fait face, de l'autre côté de la rivière.

Un Français, M. Girardot, vint il y a quelque quarante ans, dans cette région où il exerçait les fonctions d'instituteur. Il lui sembla que le sol était propice à la culture de la vigne et, comme il était aussi excellent horticulteur, il entreprit d'y acclimater le précieux arbuste.

Ses premiers essais, faits avec des plants importés de France, n'eurent qu'un médiocre succès. Sans se décourager, il essaya ensuite des plants américains dont on commençait à s'occuper activement dans le Delaware et aussi dans l'Etat de New-York. Après quelques tâtonnements inévitables, il obtint enfin un succès complet.

Ses voisins l'imitèrent bientôt, et, des environs de Sandwich où M. Girardot avait établi son vignoble, la culture de la vigne se répandit rapidement dans toute la péninsule de Niagara. De là elle gagna peu à peu vers l'est, s'établissant fortement à Ste-Catherine, Ont., et prenant pied dans l'île même de Montréal, il y a une quinzaine d'années.

Pendant quelque temps, ce fut un véritable engouement; horticulteurs, jardiniers et amateurs, tous voulaient avoir leur vigne. Un pépiniériste établi à Ste-Anne fit une petite fortune en quatre ou cinq ans à vendre des plants de vigne, variété du "Concord" américain, qu'il avait baptisée "Beaconsfield." Mais ce fut un feu de paille; le

climat de l'île de Montréal était trop rigoureux ; il fallait à l'automne couvrir la vigne dans un fossé et la recouvrir de terre pour qu'elle pût résister à l'hiver et les raisins ne mûrissaient pas toujours. On se lassa de cette culture si laborieuse et des plantations qui datent de cette époque dans l'île de Montréal, il ne reste plus que quelques plants dans des jardins particuliers.

Mais les vigneron de la péninsule de Niagara n'ont pas eu les mêmes déboires. Quoique la culture y soit certainement plus coûteuse qu'en France, vu les soins spéciaux à prendre pour garantir la vigne des grands froids de l'hiver, le revenu qu'ils en tirent est assez considérable pour que chaque année de nouvelles plantations viennent constamment augmenter le vignoble canadien.

M. Girardot avait planté la vigne pour faire du vin, et c'est à produire du vin qu'il employait les raisins de son vignoble. Mais comme il y a un marché toujours prêt pour le raisin de table, tandis que le vin n'a qu'une consommation restreinte, la plus grande partie de la production de la péninsule de Niagara fut destinée à la table ; elle est aujourd'hui expédiée en paniers de 10 ou 20 livres dans les grandes villes et vendue en grappes. Comme raisin de table, le fruit de la vigne canadienne est excellent, mais il possède un goût et un arôme très prononcés de framboise, qui donnent au vin que l'on en tire un goût particulier. Divers artifices sont employés pour masquer ce goût, mais on n'y parvient complètement qu'en le laissant vieillir et en donnant à huile essentielle dont il provient le temps de disparaître par l'évaporation. Le raisin canadien mûrit tard l'automne ; il est souvent cueilli avant maturité complète et quelquefois les premières gelées le surprennent pendant à la vigne. Il contient relativement peu de sucre et donne un vin trop faible en alcool pour éviter la seconde fermentation acide. De là la nécessité du sucrage, qui se pratique naturellement suivant le goût de chacun ; et comme la masse de la population, canadienne comme anglaise, préfère le vin sucré, on lui fait un vin fort en alcool et rappelant plutôt les gros vins d'Espagne, en ajoutant au moût des quantités considérables de sucre.

Il est assez difficile de donner une statistique approximativement exacte de la production du vignoble canadien, car depuis le dernier recensement (1891) cette production a énormément augmenté. On peut toutefois risquer un chiffre à peu près ; et en calculant d'après les quantités mises sur le marché, on trouverait que le Canada produit depuis deux ou trois ans environ 2,000 tonnes de raisins de table, et quelque chose comme 200,000 hectolitres de vin.

Il y a trente ans, il était impossible de se procurer au Canada du raisin frais, en dehors du raisin récolté dans les serres et qui était hors de prix. On ne trouvait sur le marché que le gros raisin blanc d'Espagne à peau épaisse qui s'exporte en barils dans la poussière de liège, et qui coûtait de 25 à 30 cents la livre. Il y a quinze ans, lorsque les premiers vignobles canadiens commencèrent à produire, le raisin canadien se vendait au détail de 10 à 12 cents la livre. Au fur et à mesure que la production a augmenté, le prix a baissé, et, s'il varie naturellement avec l'abondance de la récolte, il se tient actuellement dans une moyenne de 1½ à 2 cents la livre. En 1897, on a pu l'acheter à Montréal—à 800 kilomètres du vignoble—à 1 cent la livre ; en 1898, il ne s'est pas vendu moins de 1¼ cent, mais il est probable, d'après les prix du début, cette année, qu'il ne se vendra pas plus cher qu'en 1897.

Les prix du vin canadien ont aussi beaucoup diminué ; au début, on pouvait les placer à 1 fr. ou 1 fr. 25 le litre, pris au vignoble ; aujourd'hui, les vins les mieux faits—pour le goût du consommateur canadien—se vendent en gros 40 cents le gallon, soit environ 45 fr. l'hectolitre.

Quoique ces vins ne puissent faire concurrence aux vins français, ils n'en ont pas moins servi de prétexte à une opposition très vive, de la part des députés de l'ouest d'Ontario, à la ratification par le parlement canadien de la convention commerciale franco-canadienne, qui dégrévait nos vins du droit *ad valorem* de 30 p.c.

## LE CANADA A L'EXPOSITION DE 1900

Nous empruntons à *La Patrie* de Montréal l'article suivant :

Dans tous les pays du monde, les gouvernements et les industriels se préparent activement à prendre une large part à l'Exposition Universelle de 1900. La Confédération Canadienne ne devait pas rester étrangère à cette grande démonstration. Elle devait entrer en lutte avec les nations les plus avancées, les plus progressives et dès aujourd'hui nous pouvons affirmer que notre exposition fera l'étonnement du monde industriel. En effet, les progrès accomplis depuis la dernière exposition de Paris en 1878 sont sans exemple pour un pays comme le nôtre, dont la population ne dépasse guère cinq millions d'habitants.—Nos ateliers de tous genres, récemment construits et outillés, avec tous les perfectionnements modernes, produisent des marchandises supérieures, pouvant rivaliser avantageusement avec les produits similaires des maisons les mieux connues de l'ancien et du nou-

veau continent. Notre agriculture, notre domaine forestier, nos régions minières surtout sont réputées pour l'excellence de leurs productions et, pour leur exploitation, notre outillage ne laisse rien à désirer.

Dans un autre ordre d'idées, notre instruction publique, nos institutions philanthropiques et d'enseignement supérieur, occupent en Amérique un rang fort honorable. Les circonstances les plus favorables se présentent donc pour que notre participation à l'Exposition prochaine soit une immense réclame pour notre pays. Sous la haute direction de l'honorable Sydney Fisher, l'honorable ministre d'Agriculture fédéral, président de droit de la Commission de Paris, rien n'a été négligé pour en assurer le plus grand succès ainsi qu'on pourra en juger du reste par le résumé succinct qui suit des adhésions obtenues jusqu'à ce jour dans tous les départements.

#### 1ER GROUPE—INSTRUCTION PUBLIQUE.

Dans toutes les provinces, les surintendants chargés de l'instruction publique se préparent à exposer le travail de leurs élèves, les livres adoptés, le système suivi, l'ameublement, les résultats obtenus, consignés en grande partie dans leurs rapports annuels. Bien peu de pays pourront exposer, comme nous, un enseignement complet, dans les langues anglaise et française, placées sur un pied d'égalité à tous les degrés de l'instruction publique. Les éducateurs européens ont toujours manifesté la plus grande surprise en constatant que nos élèves possédaient le français et l'anglais avec une égale facilité. C'est aussi avec une vive émotion que nos cousins de France constatent avec quelle persistance nous avons religieusement conservé la langue de nos pères, sur cette terre anglaise d'Amérique.

#### 2ÈME GROUPE—BEAUX ARTS.

Quelques statues, des tableaux, des études de nos écoles de dessin, d'art décoratif, d'architecture, des médaillons, indiqueront à quel degré d'avancement nous sommes arrivés pour un peuple jeune, robuste, préoccupé avant tout de son développement matériel et ne pouvant pas évidemment entrer en lutte avec les maîtres de l'art européen.

#### 3ÈME GROUPE—LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS.

Une collection complète de nos œuvres littéraires, scientifiques, de revues et publications de tous genres, offrira un bien vif intérêt. La presse sera largement représentée et sans vouloir établir de comparaison entre nos journaux et ceux de

France ou d'Angleterre, au point de vue de la rédaction, nous n'hésitons pas à dire que nos journaux quotidiens à un sou, ont souvent dix fois plus de matières à lire que ceux de Paris ou de Londres, sans compter les illustrations nombreuses qui donnent à nos journaux à bon marché un attrait tout particulier.

Nous exposerons les machines à composer les plus perfectionnées, ainsi que les calligraphes, des machines à adresser, etc. Notre exposition de reliure commerciale et de luxe sera très remarquable. Une collection complète de bandages et d'appareils orthopédiques, des instruments de musique variés sont classés dans ce groupe. Les pianos et les orgues de nos grandes manufactures ont un mérite reconnu et s'exportent largement.

#### 4ÈME GROUPE—MACHINERIE.

Nos ateliers de machineries construisent des machines outils sans rivales, dont quelques-unes seulement pourront figurer à Paris, vu le peu d'espace mis à notre disposition et les difficultés de transport à une si grande distance. Le jury international pourra cependant se rendre compte de la supériorité de construction des machines exposées, qui seront accompagnées de catalogues illustrés très complets et de photographies indiquant l'importance de nos ateliers et des machines variées qui en sont la production.

#### 5ÈME GROUPE—L'ÉLECTRICITÉ.

La Royale Electricque éclairera non-seulement le pavillon canadien, mais l'Australie, l'Afrique, les Indes ; en un mot, tout le groupe des colonies anglaises. Ce sera une exposition complète de de tous ses appareils électriques qui nous fera le plus grand honneur. Nous aurons en outre une exposition télégraphique ainsi qu'un assortiment complet d'appareils de tous genres.

#### 6ÈME GROUPE—GÉNIE CIVIL ET TRANSPORTS.

L'honorable ministre des Travaux Publics fédéral prépare des modèles, des cartes, des vues photographiques de nos canaux élargis, de nos édifices publics les plus importants.

Les compagnies du Pacifique et du Grand Tronc exposeront également une série de grands tableaux représentant les plus beaux points de vue, leurs ponts, tunnels et autres travaux de construction de leurs voies ferrées. A côté du Pont Victoria figurera le pont projeté de Québec, maintenant en bonne voie d'exécution et certainement une des entreprises les plus hardies, en raison de son arche

principale de 1000 pieds de portée. Bien peu de pays pourront faire une exposition aussi remarquable. L'Électrique de Montréal et la Cie Richelieu participeront également à l'exposition. Nos voitures d'été et d'hiver seront largement représentées, ainsi qu'une collection complète de nos harnais de luxe et de travail. Nos grands ateliers de bicyclettes ne craignent pas la concurrence d'où qu'elle vienne, ainsi qu'on pourra le constater. Nous aurons une flotte d'une douzaine de canots d'une élégance et d'une facture hors ligne.

#### 7ÈME GROUPE—AGRICULTURE.

Pays essentiellement agricole, le Canada brillera surtout par son agriculture, dont les produits s'exportent aujourd'hui sur une si grande échelle, avec la perspective d'une production illimitée dans un avenir prochain. Au centre du pavillon canadien s'élèvera un immense trophée composé des produits agricoles de la Confédération. Céréales, plantes fourragères et industrielles, fruits conservés dans d'élégants bocaux de verre, seront élégamment groupés de manière à présenter l'aspect le plus frappant et le plus artistique. À côté des produits de toutes les provinces seront exposés nos instruments d'agriculture en acier poli, pour l'exécution de tous les travaux de la ferme et qui seront une véritable révélation pour l'agriculture européenne. Il a fallu malheureusement, faute d'espace, restreindre cette exposition aux limites étroites qui nous sont assignées. Mais nos grands ateliers d'instruments aratoires n'en feront moins une des plus belles expositions qui se puisse voir. Nos fermes expérimentales ont ici leur place toute assignée.

Nos beurres et nos fromages, conservés à froid, attireront l'attention générale par l'excellence de leur fabrication. Ils constituent aujourd'hui un commerce d'exportation important en Angleterre et les mesures nécessaires seront prises pour les bien faire connaître et les introduire sur le continent européen. Des arrangements seront pris pour qu'ils puissent être dégustés sur le terrain de l'exposition. De grands tableaux géographiques illustreront nos opérations agricoles telles qu'elles se pratiquent dans les prairies de l'Ouest et ailleurs.

#### 8ÈME GROUPE—HORTICULTURE.

La production des fruits prend chaque jour plus d'importance et, depuis que le gouvernement a inauguré les transports à froid dans les transatlantiques, il se fait un commerce d'exportation de plus en plus considérable. L'espace qui nous est réservé dans le palais de l'Horticulture sera donc

très bien garni de fruits de toute espèce, conservés à froid ou dans des bocaux de verre à vase clos. Des expéditions considérables seront faites de temps à autre, de manière à pouvoir entretenir ces collections et même en distribuer des échantillons pour les faire mieux connaître et créer une demande importante sur le marché européen. Nous aurons donc en permanence une très belle collection de nos plus beaux fruits.

#### 9ÈME GROUPE—FORETS ET PÊCHERIES

Le Canada a toujours mérité un grand prix pour ses bois, et en 1900 il est appelé à se surpasser. Nos collections viennent de toutes les provinces et comprennent toutes les essences, mais c'est de la Colombie Britannique que nous avons obtenu une section du pin Douglas de plus de 11 pieds de diamètre et le quart d'une autre section de 14 pieds de diamètre, soit près de 50 pieds de tour. Cette pièce sera le clou de l'exposition forestière universelle et une des curiosités de toute l'Exposition de Paris. À côté de nos bois de commerce sera une collection très complète de nos articles en bois si variés et d'une fabrication devenue aujourd'hui si importante.

Nos territoires de chasse et de pêche ont été mis à contribution et déploieront toutes leurs richesses sportives. La collection exposée à New-York l'hiver dernier par le gouvernement de Québec et qui a fait l'admiration générale, se verra à Paris plus complète encore. Nos poissons d'eau douce et d'eau salée seront aussi superbement représentés, accompagnés de tous les appareils de pêche et de chasse en usage dans le pays. Des cartes indiquant les territoires de pêche et de chasse seront mises à la disposition des sportsmen pour les engager à les visiter. La Compagnie de la Baie d'Hudson fera une exposition complète de ses plus belles peaux recueillies dans nos bois et forêts. Point n'est besoin de dire que nos grands fabricants de fourrures préparent en ce moment les plus riches vêtements. Ils ont bien la prétention de lutter d'élégance avec les maisons les plus renommées de Londres et de Paris. Notre réputation à ce sujet comme pays des plus belles fourrures est entre bonnes mains. Un campement de chasseurs et un campement de bûcherons compléteront cette très intéressante collection.

#### 10ÈME GROUPE—PRODUITS ALIMENTAIRES

Ici nous avons l'exposition la plus variée. Les farines de tous genres, les biscuits et bonbons de nos grandes maisons de confiserie, les conserves de fruits, de légumes, de viandes, de poissons, les vins et liqueurs, bières et eaux gazeuses, formeront un

ensemble très complet et de qualité bien supérieure. Tous ces produits alimentaires seront disposés avec art de manière à frapper l'attention des visiteurs. Nos plus grandes maisons rivalisent de zèle pour mériter les plus hautes récompenses.

#### 11ÈME GROUPE — MINES ET MÉTALLURGIE

Notre exposition minéralogique, si riche en métaux précieux et économiques, sera probablement la plus frappante. Nos régions aurifères seront représentées par une quantité de pépites et de poussière d'or, contribnées par le Yukon principalement. Nos mines de nickel, d'argent, de cuivre, de fer, de phosphate et autres minéraux de grande valeur, qui se trouvent dans les différentes provinces, seront largement représentées et ne manqueront pas d'attirer l'attention des capitalistes. La collection sera de beaucoup la plus complète que nous avons jamais exposée à Paris. Nos produits métallurgiques sortis de nos hauts-fourneaux ainsi que les produits de nos grands ateliers de fabrication métallurgique surprendront bien des gens par la variété et l'excellence de leurs produits.

#### 12ÈME GROUPE — DÉCORATION ET AMEUBLEMENT

L'ameublement se fabrique sur une très grande échelle et est devenu un article d'exportation de grande valeur, aussi aurons-nous à Paris une exposition très complète des meubles les plus élégants à la portée de tout le monde. Notre exposition de papiers peints sera en mesure de lutter avec les maisons étrangères les mieux connues. Nous fabriquons des verres qui ont bien leur mérite. Quant aux appareils de chauffage, nous avons le prétention de mériter les plus hautes récompenses. Nos poêles à charbon et à gaz ne redoutent aucune concurrence, et notre système d'éclairage ne laisse rien à désirer. Dans tout ce groupe de l'ameublement, nous serons donc admirablement représentés.

#### 13ÈME GROUPE — INDUSTRIES TEXTILES

Les progrès réalisés par nos fabricants de tissus de coton et de laine, depuis vingt ans, sont absolument remarquables, au point que les trois-quarts des marchandises que nous importions autrefois sont fabriquées dans le pays en concurrence avec les ateliers les plus renommés d'Europe et des Etats Unis. Notre exposition de tissus de tous genres sera la plus grande surprise du jury international. Elle sera complète et méritera certainement des récompenses de premier ordre. Nos tricots ne sont pas moins remarquables. Les confections de lingerie et de vêtements de tous genres sont aujourd'hui une grande industrie qui sera complètement représentée.

#### 14ÈME GROUPE — INDUSTRIES CHIMIQUES

Nous aurons une bonne exposition de produits chimiques et pharmaceutiques. La pulpe et le papier, deux industries qui ont pris une si grande extension, seront largement représentés par nos plus grandes fabriques, dont les produits feront certainement sensation dans le monde industriel. Déjà, nous expédions une quantité considérable de pulpe et de papier, mais il n'est pas exagéré de prévoir que cette quantité doublera après l'Exposition de Paris. Notre collection de cuirs, depuis le cuir à semelle jusqu'à celui de la ganterie la plus fine, sera absolument complète et de qualité vraiment supérieure. La chaussure également, depuis le petit soulier de poupée jusqu'à la chaussure la plus élégante et la botte du mineur la plus solide. La ganterie comprend toute la série d'été et d'hiver. Plus de quatre cents échantillons différents parmi lesquels des gants de haute marque fabriqués ici pour des maisons françaises. Pour l'article parfumerie, nous aurons une très élégante collection de savons de luxe, de poudre de riz, de parfums et autres articles de toilette. Nos tabacs en feuilles, en tablettes et en cigares ne laissent rien à désirer.

#### 15ÈME GROUPE — INDUSTRIES DIVERSES

Nos articles de papeterie présentent un certain intérêt. Les articles de voyage, valises, sacs, seront très bien représentés. Il en sera de même pour les articles en caoutchouc dont nous aurons une collection très complète pour la chaussure principalement.

#### 16ÈME GROUPE — HYGIÈNE — INSTITUTIONS PHILANTHROPIQUES

Diverses compagnies d'assurance mutuelle, associations ouvrières, de crédit, de prévoyance, coopératives, d'assistance publique, etc., trouveront ici leur place.

Ce résumé très sommaire ne donne qu'une idée approximative des contributions déjà assurées pour notre exposition. Les différents ministères préparent des brochures remplies de renseignements sur les ressources du pays, ses productions, les avantages qu'il offre au colon, ses relations commerciales avec les nations étrangères. Ces brochures publiées en français et en anglais, seront distribuées à plusieurs cent mille exemplaires, de manière à bien faire connaître le pays et à attirer les capitaux et les colons européens sur notre territoire. La plus grande activité règne partout et nous pouvons dès aujourd'hui prédire pour notre exposition un succès sans précédent.

J. X. PERRAULT,  
Commissaire du Canada  
à l'Exposition de Paris.

## LA VILLE DE MONTRÉAL

### LES TISSUS.—*Suite.*

Au point de vue du commerce français, l'histoire de la place de Montréal est courte. Comme on vient de le dire, le commerce d'importation est presque entièrement anglais et les achats de tissus français—draps, étoffes à robes, soieries, rubans, etc.,—se font principalement par l'entremise de maisons anglaises de Londres qui, souvent, vendent la marchandise avec une étiquette anglaise. Dans tous les cas, la douane la classait comme marchandise anglaise et l'on ne voyait figurer au crédit de la France que les quelques achats faits directement en France et expédiés directement de France au Canada.

Cet état de chose s'est modifié récemment, lorsque le parlement accorda une préférence douanière de 12½ p. c. aux marchandises françaises et de quelques autres provenances, accompagnées d'un certificat d'origine. Les provenances françaises ont dû alors nécessairement être classées à part et on s'en est aperçu en consultant les derniers Tableaux du Commerce et de la Navigation publiés par le gouvernement canadien.

Deux ou trois maisons françaises de commission ont en outre, noué des relations directes avec les négociants de Montréal et y envoient régulièrement leurs représentants, depuis une couple d'années. Une maison, entr'autres, qui fait la rubannerie, avec d'autres marchandises variées, a établi un comptoir à Montréal sous la direction d'un des membres de la société. Cette maison fait d'excellentes affaires, parce qu'elle a un de ses chefs sur le terrain et qu'elle peut ainsi profiter de tous les débouchés qui s'ouvrent à elle. Nous voulons parler de la maison Royer & Rougier frères, de Paris et de Montréal.

### LES CUIRS

Ceux qui habitaient Montréal il y a trente ou quarante ans, se rappellent que deux groupes d'habitations dans la banlieue, l'un au nord et l'autre à l'ouest, portaient le nom de "Tanneries"; il y avait alors les Tanneries des Rolland, aujourd'hui la ville suburbaine de St-Henri, et les Tanneries des Bélair, qui forment aujourd'hui un des quartiers de la ville de Montréal. Ces noms indiquent l'industrie autour de laquelle s'étaient groupés les premiers habitants de St-Henri et ceux de la Côte St-Louis, maintenant le quartier St-Denis. Les villages sont donc restés, et se sont rapidement agrandis, mais les établissements industriels dont ils prenaient le nom ont disparu. Il ne reste plus de tanneries proprement dites qu'à quelques kilomètres à l'ouest de Montréal, au revers du mont Royal et quelque corroieries et mégisseries éparses

çà et là dans les faubourgs. La grande industrie s'est éloignée du centre pour se rapprocher des forêts d'où elle tire ses moyens d'action. Outre les grandes tanneries qui s'échelonnent depuis les côtes de l'Atlantique jusqu'à la tête des grands lacs et qui produisent principalement le cuir à semelles, il y a des groupes très importants de tanneries et de mégisseries à Québec et à St-Hyacinthe.

A Montréal même sont les bureaux et les magasins de la maison Shaw, Cassils & Co., dont les tanneries de gros cuirs sont les plus importantes du pays.

La maison C. Galibert & Fils, de Montréal, a été fondée il y a une quarantaine d'années par M. Calixte Galibert, un des vétérans de la colonie française de Montréal, père de M. Emile Galibert, président de notre Compagnie. Cette maison avait d'abord la spécialité des petits cuirs, des cuirs à sellerie et à ganterie. Retiré aujourd'hui des affaires, M. Calixte Galibert a pour successeurs ses quatre fils: MM. Emile, Paul, Louis et Frédéric Galibert. M. Emile Galibert qui a conservé la raison sociale C. Galibert & Fils, exploite la mégisserie et fait le commerce de cuirs en poil et de laine arrachée. Non content d'exploiter les dépouilles d'animaux du pays, il importe pour son industrie et son commerce les peaux de mouton, de veau, etc., des pays de grande production; il est en relations régulières d'affaires avec l'industrie française.

M. Paul Galibert fabrique les petits cuirs: chevreau et chèvre vernis ou ternes, moutons de couleur, etc., dans un grand établissement au coin des rues King et Wellington et possède aussi une tannerie de cuir semelles à Arthabaska Station.

M. Louis Galibert a abandonné la fabrication pour se livrer exclusivement au commerce des cuirs.

M. Frédéric Galibert a pris la branche de la ganterie avec une tannerie pour sa matière première et une fabrique très bien outillée d'où sortent les articles de ganterie les mieux finis et les plus estimés du Canada.

Le principal marché des cuirs du Canada se trouve dans une localité assez restreinte, au centre de la ville, que l'on appelle "Leather Swamp" (le marais aux cuirs) entre la rue McGill et la rue St-Pierre. Là se trouvent groupés les agents de vente des tanneries de Québec, de St-Hyacinthe, de London, et des autres localités de la province d'Ontario. C'est là que la manufacture de chaussures, une des plus importantes industries de Montréal, vient s'approvisionner et c'est de là que partent les exportations qui déversent sur le marché anglais l'excédent de la production canadienne.

Mais la rue St-Paul compte aussi un certain

nombre de maisons de gros, servant d'intermédiaires entre les tanneurs et les cordonniers. C'est là surtout que l'on trouve les maisons canadiennes : Hector Lamontagne & Cie, S. Delorme, M. C. Galarneau, A. F. X. Beaudry, S. O. Delorme, etc.

Il existe à Montréal une cinquantaine de grandes fabriques de chaussures, munies des derniers perfectionnements en fait d'outillage ; et comme centre de production, la ville de Montréal n'a au Canada qu'une rivale, Québec. Parmi les principales fabriques il faut citer les suivantes : James McCready & Co., la Compagnie Ames-Holden, James Linton & Co., J. & T. Bell, Brouillet & Cie., Z. Lapierre & Cie., Geo. Renault, Geo. T. Slater & Co., J. L. Pelletier, Michaud Lambert & Cie, etc.

La maison Hector Lamontagne & Cie., cuirs et fournitures de cordonnerie et de sellerie, fait un commerce considérable dans deux grands magasins allant de la rue St-Paul à la rue des Commissaires. Elle fabrique aussi la sellerie, la malleterie, les tiges et dessus de chaussures, les *souliers de chevreuil*, ou mocassins et différentes spécialités de ce genre. Chez MM. E. H. Heney & Co., on fabrique sur une très grande échelle tous les articles de sellerie et de carrosserie.

Les cuirs pour reliure sont importés d'Europe, principalement par les grandes maisons de librairie.

#### LES BOIS

Parmi les productions du sol canadien, il n'en est pas de plus importantes que celles que fournit l'exploitation de ses forêts. De l'immense territoire couvert par la confédération canadienne, à peine un dixième est exploité, le reste, qui se compose de forêts, de lacs, de montagnes, forme la grande réserve d'où sortira le bois nécessaire à la consommation du monde civilisé, lorsque les forêts des Etats-Unis — déjà profondément entamées — seront épuisées.

On sait que la législation douanière actuelle des Etats Unis est à peu de chose près prohibitive en ce qui concerne les bois ouvrés. Bien des Canadiens à larges vues estiment que cette prohibition est plutôt un avantage pour le Canada, dont la richesse forestière se conserve pendant que les ressources des Etats-Unis sont gaspillées par une exploitation à outrance. Un autre marché d'autrefois, celui de l'Amérique du Sud, qui prenait chaque année des millions de pieds cubes de bois canadien, reste inexploité depuis que les révolutions continuelles ont rendu absolument précaires et incertaines les conditions de paiement et la solvabilité des acheteurs. Il n'y a plus guère, par conséquent, aujourd'hui, de débouché important pour nos bois qu'en Angleterre, et les points d'où partent les navires chargés pour la côte anglaise s'échelonnent sur le fleuve depuis Montréal jus-

qu'à son embouchure. Les côtes de la péninsule de Gaspé, des provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick font aussi des expéditions par les ports de Miramichi, Halifax, Chatham, St. John, etc. Ces derniers ports ont un commerce assez régulier en douves et douelles pour le midi de la France.

Le port de Montréal est le point d'embarquement des bois qui descendent l'Ottawa et la rivière de l'Assomption ; ces bois sont transportés des coupes aux scieries en flottes et des scieries à Montréal en barges, chalands ou radeaux. Toute la partie orientale du port est consacrée à peu près exclusivement à ce commerce. Voici quelques noms des principales maisons d'exportation de bois de Montréal : Henry Dobell & Co., Dobell, Beckett & Co., Charlemagne & Lac Ouarea, Lumber Co., J. Bur-tall & Co., W. J. Sharples & Co., E. H. Lemay, etc. Les exportations de bois de Montréal, quoique par sa situation, notre port ne puisse prétendre à la prépondérance dans ce commerce, atteignant bon an mal an, une moyenne de 18,000,000 de pied cubes de pin, épinette, cadre, chène, érable, etc.

Un certain nombre de scieries mécaniques mues soit par la vapeur soit par pouvoir hydraulique, sont établies à Montréal ou dans sa banlieue ; mais deux ou trois seulement travaillent pour l'exportation, les autres sont employées pour la consommation locale. D'autres établissements sont outillés pour travailler le bois et possèdent des machines à planer, à découper, à embouvetter, etc. On trouve aussi à Montréal des fabriques de meubles où tout se fait à la machine, sauf l'assemblage et le vernissage ; des fabriques de boîtes d'emballage, de tonnellerie, etc. Le recensement de 1891 constate la présence à Montréal des établissements suivants :

	Capital.	Production.
10 Scieries mécaniques.....	\$ 631,000	\$ 475,250
4 Usines à planer, etc.....	211,000	482,000
42 Fabriques de meubles.....	454,450	600,710
2 Fabriques de boîtes.....	82,500	110,000
30 Fabriques de portes et fenêtres..	1,528,431	1,865,865
1 Fabrique de boîtes à cigares.....	17,500	10,000
13 Fabriques de tonnellerie.....	88,450	165,450
52 Ateliers de menuiserie.....	224,725	1,691,400

Méritent une mention spéciale par l'étendue de leurs affaires les maisons suivantes : James K. Ward, scierie et commerce de bois ; James Shearer & Co., scieries, fabrique de portes et fenêtres, etc ; Alexander McLaren, scierie et commerce de bois ; T. Préfontaine & Cie., do ; Damase Pariseau, bois de sciage ; Jos. Paquette, portes et fenêtres ; U. Pauzé & Fils, do ; Geo. H. Labbé & Cie., meubles ; Wilder & Fils, do ; Tees & Co., do ; John A. Bulmer & Cie., Bois durs ; Wm. Paxton & Fils, tonnellerie, etc., etc.

(A suivre.)

## REVUE COMMERCIALE

Montréal, 15 septembre 1899.

Le commerce canadien, pendant le mois écoulé depuis notre dernière revue, a été d'abord tranquille, se ressentant de la période des vacances ; puis il a donné des signes non équivoques de reprise, dès que septembre a paru ; aujourd'hui il peut être désigné comme actif et promettant une lucrative saison d'automne.

Il a déjà été fait mention, dans notre dernier numéro, de l'expansion extraordinaire que prenait cette année l'exportation du beurre. Depuis un mois, cette expansion n'a fait qu'augmenter et l'on est arrivé à exporter de 40,000 à 50,000 boîtes ou tinettes par semaine—ce qui était à peu près l'exportation de toute une saison il y a dix ou douze ans. Le beurre que l'on exporte ainsi est de deux sortes : celui des beurrieres coopératives, première qualité de beurre demi-sel, qui est coté en Angleterre à la parité des beurres d'Irlande et d'Australie ; et le beurre de ferme, beurre salé, fait à la ferme et de qualité inférieure. Le premier se vend à cause de ses qualités, le second à cause de son bon marché. Deux causes ont contribué à cette expansion de l'exportation canadienne : la législation sur la vente de l'oléomargarine dans le Royaume-Uni et la sécheresse qui a diminué la production indigène du beurre en Angleterre. Les deux causes ont dû également profiter aux exportations françaises, mais probablement dans une proportion moindre, car la consommation a surtout augmenté parmi les classes industrielles, qui ne consomment guère les beurres frais, à prix élevé, que la France exporte surtout.

Le commerce maritime du port de Montréal a gardé les mêmes caractéristiques : d'une légère diminution dans le nombre des navires employés à ce commerce, avec une augmentation du tonnage ; il a déjà été tiré de ces deux faits les conclusions qu'ils comportent. Le fret qui était à bon marché au début de la saison a enchéri considérablement depuis deux ou trois semaines. D'un autre côté, l'augmentation du tonnage des navires venant charger à Montréal, a eu pour résultat, dans les eaux basses de la saison, plusieurs échouements dans le chenal entre Montréal et Québec. Le niveau du fleuve est très bas, l'été ayant été très sec dans les régions où s'alimentent ses sources et les navires ne peuvent charger à caler plus de 27 pieds sans s'exposer à des accidents, pour peu qu'ils soient poussés un peu en dehors du chenal artificiel qui est censé creusé à 29 pieds aux basses eaux. Les navires partis cette semaine ont dû faire expédier sur Trois-Rivières ou Québec le complément de leur

chargement, c'est-à-dire le bétail vivant que l'on emménage sur le pont, afin de descendre sans danger le chenal à travers le lac St-Pierre.

*Les récoltes.* — La récolte de blé au Manitoba est moissonnée et comme il n'y a eu cette année de gelée que dans les derniers jours d'août, presque tout le blé a été moissonné en bonne condition. Le rendement a été magnifique, quelques localités donnent de 35 à 40 minots à l'acre. La moyenne sera, selon toutes les apparences, supérieure à 20 minots à l'acre. Et comme on avait ensemencé cette année une superficie de 15 à 20 p. c. plus considérable, il en résulte une augmentation très marquée de la production. On évalue cette production entre 30 et 40 millions de minots ; en prenant le chiffre le plus bas, on arrive à 14 millions d'hectolitres dont 10 millions disponibles pour l'exportation. Dans la province d'Ontario, la récolte de blé a été moins abondante et est de moindre qualité que l'année dernière ; on y trouvera cependant encore une dizaine de millions d'hectolitres à exporter. Les cultivateurs de la province de Québec ont cultivé cette année beaucoup plus de blé que d'habitude, encouragés par les hauts prix où se tient ce grain depuis quelques années, en même temps que par les bas prix du foin dont ils faisaient leur principale récolte. Le rendement a été bon et la récolte de Québec, quoique restant encore bien audessous des besoins de la consommation, diminuera sensiblement la quantité de farine que cette province achète dans les provinces de l'ouest.

L'avoine et les pois ont donné d'excellents résultats comme rendement et comme qualité, l'orge a beaucoup diminué d'importance comme culture, depuis que les Etats-Unis la frappent d'un droit presque prohibitif ; la récolte d'orge, cette année, suffira amplement aux besoins de la consommation canadienne, tant de la brasserie que de l'alimentation du bétail et laissera une quantité importante à exporter en Europe. On est encore sans nouvelles exactes de la récolte du sarasin.

Les pommes de terre donnent un rendement très satisfaisant et l'arrachage se poursuit dans d'excellentes conditions.

*Grains et farines.*—Les livraisons des cultivateurs au Manitoba sont très libérales depuis quelques jours et les prix des blés de cette provenance ont dû fléchir, en même temps, du reste, que fléchissaient les prix à Chicago et à New-York. Le blé No 1 dur est coté actuellement 68 $\frac{1}{2}$ c le minot à Fort William, ce qui le met à la parité de 14 fr. 44 les 100 kilos sous vergue à Montréal ou à New-York. Le No 2 dur et le No 1 du nord valent environ 60 centimes de moins que No 1. Le blé d'Ontario n'a pas encore été coté sur nos marchés pour

l'exportation ; les livraisons des cultivateurs sont absorbés par les meuniers de la région qui paient de 65 à 70 cents le minot, rendu au moulin.

L'avoine nouvelle a donné lieu à une exportation assez active ; la blanche No 2 étant cotée à Montréal franco bord de 29 à 29½c le minot, soit de 9 fr. 75 à 9 fr. 90 les 100 kilos. Les pois No 1 dits pois à soupe, se sont vendus en gare par wagon à 70c le minot, soit 13 fr. 30 les 100 kilos ou 13 fr. 50 franco bord. Les pois No 2 sont cotés de 65 à 66c, soit de 12 fr. 35 à 12 fr. 55 les 100 kilos franco bord. Le seigle nouveau a été coté 11 fr. 40 les 100 kilos et l'orge à malter 11 fr. 25.

Des farines fortes de Manitoba ont été vendues à Glasgow à un prix représentant net \$3.55 par baril (de 196 livres net) à Montréal, mais ce sont des farines de première marque et l'on peut acheter des farines de même classe à 10 cents de moins, ce qui représenterait comme valeur marchande pour l'exportation de ces farines de blé dur exactement 20 francs les 100 kilos. Les "patentes" de même blé se vendent à la parité de 21 fr. 50 les 100 kilos et les farines de blé tendre d'Ontario, système à rouleaux, 18 fr. 90, le tout sous vergue port de Montréal. A ces prix il ne peut être question d'exportation en France.

*Bois de construction.*—La flotte d'automne commence à arriver à Québec et l'on s'attend à une exportation très considérable en fin de saison par voiliers, des ports de Trois-Rivières et du bas du fleuve. Montréal ne fournira guère que sa quantité habituelle ; la cherté du fret devant restreindre les expéditions aux espaces engagés dès le début de la saison. Il est probable que les quantités à expédier du bassin de l'Ottawa iront par la voie du fleuve chercher l'embarquement en dessous de Montréal. Le marché des Etats Unis a haussé cette année d'environ \$2.00 par 100 pieds pour beaucoup de spécifications et en conséquence nos scieries ont pu vendre quelques lots à des prix qui font payer les droits par les consommateurs américains ; mais ce commerce ne s'est fait que sur une échelle assez restreinte et en bois qui n'ont pas de marché en Angleterre. Pour les bois marchands, les prix sont très fermes.

Le marché des pâtes de bois est actif, la production restant presque toujours en deça de la demande ; les exportations vont aux Etats-Unis et en Angleterre. La question des frets empêche toute exportation sur la France.

*Peaux vertes.*—Après une période de tranquillité relative, le marché des peaux en poil commence à reprendre de l'activité sous l'influence d'une meilleure demande de la tannerie. Nous avons à signaler, dans l'industrie des cuirs une amélioration marquée, qui a suivi une hausse de 10 à 15 p. c. établie par les manufacturiers de chaussures. Cette hausse a permis à la tannerie d'avancer le prix des gros cuirs de 1 cent par livre, ce qui permet aux tanneurs de refaire leur stock de peaux en poil dans de meilleures conditions que précédemment. On paie ici à la boucherie des peaux de bœuf No 1, 9 cents, No 2, 8 cents, les taureaux 7 cents la livre ; les veaux No 1, 10 cents et No 2, 8 cents la livre. La peau d'agneau vaut aujourd'hui 40 cents la pièce.

*Laines.*—Rien de changé à la situation des laines canadiennes que l'on peut coter de 13 à 14 cents la

livre en premières mains pour toison lavée à dos et de 16 à 17 cents pour laine arrachée lavée à fond. Les laines fines importées suivent les marchés de Londres.

*Foin.*—On a commencé à presser le foin nouveau et à en expédier sur les marchés extérieurs, au risque de le voir chauffer ; mais les acheteurs préfèrent encore le vieux foin dont des quantités considérables restent disponibles au Canada. Le marché des Etats-Unis est en voie de devenir meilleur ; les marchés anglais ont haussé de 5s environ par tonne, mais cette hausse est plus que compensée par celle du fret. Quoiqu'il en soit, il y a un courant assez libéral d'exportation et les prix se maintiennent. On cote à Montréal en gare ou à quai, le No 1 \$8.00 la tonne de 2000 livres ; le No 2 \$7.00 et le foin mêlé, mil et trèfle, de \$5.50 à \$6.00.

*Animaux de boucherie.*—Les expéditions de bétail engraisé dans les vieilles provinces sont à peu près terminées. ce qui s'exporte maintenant, c'est le bétail des ranches de l'ouest, dont la qualité est inférieure. Aussi les prix payés par l'exportation ne dépassent plus 4½c à Montréal et de 4 à 4½c la livre à Toronto. Avec l'augmentation des frets ces prix ne laisseraient guère de marge aux exportateurs si le marché anglais ne se tenait constamment à de bons prix, vu la diminution des expéditions de l'Argentine. Les moutons sont payés de 3½ à 3¾c la livre sur pied.

## REVUE FINANCIÈRE

Les capitaux sont assez serrés en ce moment sur notre place ; les banques placent leurs réserves, à demande contre garantie de titres cotés à la Bourse à 5 p. c. et comme sur la place de New York le tarif de ce genre de prêts se tient aussi dans les environs de 5 p. c. il n'y a que peu de mouvement de capitaux d'une place à l'autre.

La liquidation de la banque Ville-Marie révèle un état de choses déplorable. Les comptes de cet établissement avaient été maquillés pendant de longues années par le directeur qui est maintenant devant les tribunaux, sous l'accusation de fraude dans les rapports officiels faits au ministre des Finances. On calcule que les créanciers recevront à peine 25 p. c. de leurs créances. La banque Jacques Cartier est en négociation avec ses déposants et sera probablement en mesure de reprendre ses opérations le 1er octobre prochain.

La bourse est gênée par la cherté et la rareté des capitaux ; les cours ont cependant été soutenus à un niveau quelque peu plus bas qu'au printemps. Les quelques valeurs minières qui ont obtenu l'inscription à la cote ont perdu considérablement, mais les actions des banques sont restées fermes et les valeurs industrielles n'ont, en général, baissé que de quelques points.

Le change sur Londres est ferme ; les banques vendent leurs traites à 10 jours à 8½ ou 8¾ de prime ; les traites à vue à 9½ ou 9¾ de prime et les transports par le câble à 9 7/16. Les traites commerciales sont achetées à 8¼ pour 60 jours et 9 de prime pour vue. Les chèques sur Paris se vendent 5 fr. 19 et les traites en francs valent 5 fr. 22 à 5 fr. 23.

## TEMPERATURE DU MOIS D'AOUT 1899

Relevée par MM. Hearn et Harrison, opticiens,  
à Montréal, rue Notre-Dame, 1640 et 1642.

Août		Fahrenheit		Centigrade		Août		Fahrenheit		Centigrade		
Date	Max.	Min.	Max.	Min.	Date	Max.	Min.	Max.	Min.	Date	Max.	Min.
1	80	56	27	13.5	17	81	59	27.5	15			
2	79	59	26.5	15	18	84	64	29	18			
3	76	60	24.5	16	19	88	66	31.5	19			
4	80	64	27	18	20	88	66	31.5	19			
5	82	68	28	20	21	88	66	31.5	19			
6	77	63	25	17.5	22	75	67	24	19.5			
7	82	69	28	16	23	76	64	24.5	18			
8	70	60	21.5	16	24	77	61	25	16.5			
9	69	57	21	14	25	81	63	27.5	17.5			
10	67	55	19.5	13	26	79	57	26.5	14			
11	73	59	23	15	27	80	56	27	13.5			
12	75	63	24	17.5	28	79	63	26.5	17.5			
13	70	50	21.5	10	29	82	64	28	18			
14	66	46	19	8	30	84	64	29	18			
15	72	50	22.5	10	31	85	67	29.5	19.5			
16	78	56	26	13.5								

## AVIS AUX MEMBRES ADHÉRENTS

Les cotisations courent du 1er janvier au 31 décembre et sont dues pour l'année entière, si ce n'est pour les présentations faites dans le dernier trimestre de l'année. Dans ce cas le paiement de la cotisation est reporté à l'année suivante.

Les membres adhérents de cette Chambre de Commerce reçoivent gratuitement le BULLETIN MENSUEL.

Nous fournissons des renseignements gratuits sur la clientèle et des informations de toutes sortes à nos membres adhérents ; nous insérons gratuitement les demandes d'agents de tout commerçant français.

Toute maison établie en France, toute maison Française établie à l'étranger peut adhérer à notre Chambre. Il suffit d'en faire la demande et de payer la cotisation qui est de 25 francs par année.

Une fois l'adhésion accordée, on fait partie de notre Compagnie tant qu'on ne donne pas sa démission et, si cette démission parvient après la fin du mois de janvier, la cotisation de l'année commencée est due en entier.

### Petit Courrier

#### DEMANDES D'AGENTS

- G. Dubois & Cie, Cognac, à Blanzac (Charente).  
 M. O'Lanyer Louis, vins, Bordeaux, France.  
 M. Landry Saulière, peaux de mouton tannées, teintées et corroyées en couleurs diverses etc., Mazamet.  
 MM. Magnier et Cie, eaux de vie de cognac, Blanzac-sur-Cognac, France.  
 Debouchaud et Cie, à Nersac (Charente), fabrique de feutres en tous genres pour papeteries.  
 M. Elie Dougados, laines et peaux, Mazamet, (Tarn).  
 MM. Degageux frères, construction de machines à bonneterie, 2 rue Avenin, Troyes.  
 M. Paul Garnaud, spécialité de vins fins de Bordeaux et vieilles eaux-de-vie de Cognac à Gondeville St-Même sur Cognac (Charente) France.  
 M. Martin Boussuge, fils, de Narbonne, demande agent pour vendre ses vins au Canada.  
 La maison A. Magnier & Cie., de Blanzac-sur-Cognac, demande un représentant pour la vente au Canada de ses eaux-de-vie.  
 MM. Charles Polack et Fils, à Dijon, propriétaires de grands crus de Bourgogne.  
 M. J. Bellanger, de Laval (Mayenne), manufacturier de tissus de coutil en tous genres.  
 A. Carpentier & Cie, vins et spiritueux, à Caudéran, près Bordeaux.  
 Mme Veuve A. Fieux, grands vins mousseux. Lons-le-Saunier (Jura).  
 M. G. Soullier, 122 avenue de Neuilly à Neuilly-sur-Seine, sollicite représentation de maisons canadiennes désireuses de traiter des affaires sur le marché de Paris.

# ROBERT MAISON DE FINANCE

180 rue ST-JACQUES  
Edifice de la Banque d'Epargnes  
**MONTREAL**

Cette maison fait une spécialité de placements sur propriétés religieuses et institutions publiques, au Canada et dans tous les Etats-Unis : Evêchés, universités, collèges, couvents, hôpitaux. Aussi sur obligations ordinaires et amortissables, de chemins de fer, tramways électriques, municipalités scolaires, sociétés industrielles, etc.

PLACEMENTS.—Le fondateur de la maison, M. ANTOINE ROBERT, donne personnellement toute son attention aux placements pour ses clients européens.

La maison Marchand-Duvigneau et Cie, rue du Pont de la Mousque, 32, à Bordeaux, demande à représenter sur la place de Bordeaux des maisons canadiennes se livrant à l'exportation.

Henri Darviot, vins de Bourgogne. Beaune (Côte d'Or).  
 M. Alfred Lequeux, vins de Champagne. Châlons-sur-Marne (Marne).

G. Bonhomme & Cie., à Cognac, (Charente), eaux-de-vie.

MM. P. Pignol, père et fils, 8 rue du Treuil à St Etienne (Loire), manufacturiers spécialistes de rubans velours unis et envers satin, noirs et couleurs—maison fondée en 1856—demandent dans chaque principale ville du Canada des agents à la commission, représentant déjà des maisons pour la vente d'articles qui s'adressent à la même clientèle de mode.

Lde Guinefolaud, Eau-de-vie de Cognac et fines. Champagne à Angoulême (Charente).

G. Ranson & Cie, à Jarnac (Charente), vieilles eau-de-vie de Cognac.

M. P. Bourson, 5 rue St Joseph à Paris, demande agent pour tout le Canada pour la vente des soieries et rubans de Lyon.

#### OFFRES D'AGENTS OU MAISONS

M. A. Boivin, représentant de grandes maisons et fabriques européennes, se chargerait de l'agence, pour l'Amérique du Sud, d'une bonne maison canadienne.

L'adresse de M. A. Boivin est : Calle Independencia 1778 à Buenos-Ayres (République Argentine).

M. L. Leguay, 3 rue des Remparts d'Ainay, à Lyon, au courant des habitudes de la clientèle canadienne, demande à représenter sur les places de Lyon et de St-Etienne, une bonne maison du Canada pour les achats de soieries et rubans.

M. Jules Pony, 1632 rue Ste Catherine, à Montréal, demande la représentation de librairies françaises et belges pour le Canada.

M. A. Weissenthanner, 168 rue St-Maur à Paris (succursale à New-York) demande l'agence de maisons canadiennes.

M. H. Sonolet, 2 Cité Paradis à Paris, France, désire entrer en relations avec des négociants, propriétaires ou exportateurs de rondins de sapin blanc (white spruce).

Un négociant français, M. Edmond Girard, secrétaire du Syndicat agricole de Sannois (Seine et Oise) établie à Roscoff (Finistère) avec succursales au Havre et à Sannois (Seine et Oise) demande la représentation d'une maison sérieuse du Canada pour la vente aux Syndicats agricoles des avoines et des sarrasins. Références de premier ordre.

MM. Pector et Ducont, jne, 3 rue Rossini, Paris, France, sollicitent la consignment ou la représentation, pour la vente en France, de produits canadiens manufacturés ou non.

M. Emmanuel Coste, 14 rue Ausone à Bordeaux, demande à représenter en France maisons canadiennes exportant pommes évaporées, haricots, pois ronds, homards et saumons en conserves, viandes salées et œufs de poisson. Références fournies sur demande.

# LA PRESSE,

cette avant-courrière du progrès en toutes choses, dans le domaine des idées, dans

celui des arts, des rapports internationaux, du commerce et de l'industrie, a pour point d'honneur de toujours donner l'exemple dans le domaine du journalisme canadien.

L'année 1898 marquera dans l'histoire de LA PRESSE. En effet : sa circulation a atteint le point le plus élevé depuis sa fondation, plus de 66,500 copies imprimées et vendues, lues chaque jour par au delà de cent cinquante mille personnes.

C'est grâce à son système d'information parfait sous tous les rapports que LA PRESSE est parvenue à atteindre cette énorme circulation, plus forte que celle de n'importe quel autre journal français ou anglais du Canada.

La publicité dans LA PRESSE est reconnue partout comme la meilleure, parce qu'elle s'adresse à la classe qui achète. Le passé est un sûr garant pour l'avenir. Les annonceurs de LA PRESSE continuent à annoncer dans LA PRESSE, parce qu'ils en retirent des bénéfices sans cesse grandissants.

## LA PRESSE, MONTREAL

N. LACROIX,  
10 rue de Rome,  
Paris.

A. de WYNTER,  
23 Haymarket,  
Londres, Angl.